

NATIONAL COUNCIL OF VETERAN ASSOCIATIONS IN CANADA  
CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

*1<sup>st</sup> Canadian Parachute Battalion Association*  
*14<sup>th</sup> Canadian Field Regiment Association*  
*435-436 & Burma Squadrons Association*  
*Air Force Association of Canada*  
*Aircrew Association*  
*The Algonquin Regiment Veterans' Association*  
*Armed Forces Pensioners' / Annuitants'*  
*Association of Canada*  
*The Black Watch (Royal Highland Regiment) of*  
*Canada Association*  
*Bomber Command Association Canada*  
*Burma Star Association*  
*Canadian Airborne Forces Association*  
*Canadian Association of World War II Veterans*  
*from the Soviet Union*  
*Canadian Corps Association*  
*Canadian Fighter Pilots Association*  
*Canadian Merchant Navy Veterans Association*  
*Inc.*  
*Canadian Naval Air Group*  
*Canadian Naval Divers Association*  
*Canadian Paraplegic Association*

*The Canadian Scottish Regimental Association*  
*Canadian Tribal Destroyer Association*  
*Dieppe Veterans and Prisoners of War Association*  
*The Dodo Bird Club of Ex-RCAF Flight Sergeants*  
*Ferry Command Association*  
*First Special Service Force Association*  
*Hong Kong Veterans Association of Canada*  
*Jewish War Veterans of Canada*  
*KLB (Konzentrations Lager Buchenwald) Club*  
*Korea Veterans Association of Canada*  
*The Limber Gunners*  
*Métis Nation of Ontario Veterans Council*  
*The Military Vehicle Hobbyists Association*  
*National Aboriginal Veterans Association*  
*National Prisoners of War Association (E.T.) of*  
*Canada*  
*Naval Officers Association of Canada, Montreal*  
*Branch*  
*Nova Scotia Naval Officers Association*  
*Nursing Sisters' Association of Canada*  
*Operation Legacy*

*The Overseas Club - Canadian Red Cross Corps*  
*(Overseas Detachment)*  
*The Polish Combatants' Association in Canada*  
*The Queen's Own Rifles of Canada Association*  
*R.C.A.F. P.O.W. Association*  
*Royal Air Forces Escaping Society*  
*Royal Canadian Air Force Pre-War Club of*  
*Canada The Royal Canadian Army Service Corps*  
*Association*  
*Royal Canadian Naval Association*  
*The Royal Canadian Regiment Association*  
*Royal Naval Association - Southern Ontario*  
*Branch*  
*Royal Winnipeg Rifles Association*  
*The Sir Arthur Pearson Association of War*  
*Blinded*  
*The South Alberta Regiment Veterans Association*  
*Submariners Association of Canada (Central*  
*Branch)*  
*The Toronto Scottish Regimental Association*  
*The War Amputations of Canada*  
*Toronto Police Military Veterans Association*  
*War Pensioners of Canada*  
*War Veterans & Friends Club*  
*White Ensign Club Montreal*  
*Wren Association of Toronto*

5 octobre 2011

Le très Honorable Stephen Harper  
Bureau du Premier Ministre  
80 rue Wellington,  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A2

Premier Ministre:

Je vous écris pour vous exprimer l'inquiétude profonde du CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS (C.N.A.A.C.) quand aux intentions de votre gouvernement de réduire de façon importante les budgets fédéraux qui auront un impact important sur les coupures qu'auront à effectuer différents ministères, dont Anciens combattants Canada.

Dans notre communiqué de presse du mois d'août 2011, nous avons exprimé notre profonde inquiétude face aux intentions du gouvernement concernant ces coupures budgétaires et nous avons indiqué qu'il était inacceptable que l'initiative du gouvernement sur la réduction du déficit public entraîne aussi des coupures dans les prestations aux vétérans ou aux différents programmes de soins d'Anciens combattants Canada.

Nous espérons que ces coupures ne se feront pas sur le dos de la communauté de nos vétérans, plus particulièrement parce que certains pays alliés qui font face aux difficultés économiques que nous connaissons tous, ont déclaré ne pas vouloir toucher aux services et prestations offertes à leurs vétérans dans leurs programmes de réduction du déficit public.

*Please address all correspondence to:*  
*2827 Riverside Drive, Ottawa, Ontario K1V 0C4*

*Telephone: 613 731-3821 / 1 800 465-2677*  
*Fax: 613 731-3234*

Nous avons constamment soutenu à cet effet que, même si nos vétérans vieillissent, Anciens combattants Canada demeure toujours responsable de soins envers plus de 150,000 vétérans qui ont servi notre pays lors de la Seconde Guerre Mondiale et lors de la Guerre de Corée. Plusieurs de ces vétérans souffrent présentement d'invalidité découlant de leur service militaire et font aussi face à des problèmes médicaux entraînés par l'âge.

Il est très évident de constater que des ressources financières et humaines additionnelles seront requises au sein d'Anciens combattants Canada afin de faire face à l'arrivée de vétérans invalides qui reviennent d'Afghanistan ou d'autres missions militaires canadiennes précédentes. Étant donné les problèmes physiques, mentaux et psychologiques auxquels font face de nombreux vétérans qui reviennent de missions, le travail d'Anciens combattants Canada devient des plus importants et essentiel pour faire face à ces nombreux problèmes.

Nous sommes d'avis qu'Anciens combattants Canada joue un rôle complexe et très important et que ce ministère entre dans une phase critique de son mandat. Anciens combattants Canada administre présentement deux lois distinctes : la Loi sur la pension pour les anciens combattants traditionnels et la Nouvelle Charte des anciens combattants pour les vétérans de l'ère moderne

En même temps, les prestations pour soins de santé, le Programme pour l'autonomie des anciens combattants et toutes les directives se rattachant à ces programmes sont administrés par ce ministère pour le compte des vétérans et leurs familles.

Nous sommes d'avis que ce n'est nullement le temps de suggérer des coupures dans le budget de ce ministère. Qui plus est, nous vous soumettons respectueusement que tous les canadiens doivent beaucoup à ces vétérans et que nous avons une responsabilité financière et une immense dette de gratitude envers ces anciens combattants traditionnels et ceux de l'ère moderne. Cela devrait être une considération suprême dans votre évaluation de la réduction du déficit public.

En référence à un examen approfondi du budget d'Anciens combattants Canada, C.N.A.A.C. a fait valoir depuis plusieurs années que l'on pourrait en arriver à une efficacité administrative au sein d'Anciens combattants Canada en éliminant les lourdeurs administratives et les obstacles qui génèrent indûment des coûts au ministère. Afin de démontrer nos affirmations, nous croyons que nous pouvons épargner des sommes importantes en utilisant le système de présomptions dans le processus de l'admissibilité à une pension par Anciens combattants Canada.

Une révision de nos propositions soumises au fil des ans indique clairement que nous avons souvent mis l'accent sur ce concept de « présomptions » comme étant partie intégrante de l'amélioration du processus de décision dans l'octroi des pensions par Anciens combattants Canada.

Exemples:

1. Les profils d'anciens combattants gravement invalides qui ont été créés au sein d'Anciens combattants Canada et leur application aux soins de santé.

2. L'élaboration de lignes directrices concernant l'admissibilité à l'allocation pour soins et pour l'admissibilité à l'allocation pour incapacité exceptionnelle.

Dans tous ces cas, Anciens combattants Canada a reconnu que l'on peut présumer certaines interrelations entre des affections ouvrant droit à une pension et d'autres n'ouvrant pas droit à une pension qui ont conduit à des décisions favorables et des résultats extrêmement productifs lors de nos demandes effectuées au nom du C.N.A.A.C. et de ses membres.

Nous encourageons le ministère de continuer avec cette façon de faire dans le contexte que le ministère tente de minimiser ses coûts en ce qui regarde le programme de réduction du déficit du gouvernement canadien.

En résumé, monsieur le Premier Ministre, nous allons présenter les résolutions suivantes lors de la prochaine réunion annuelle du *Conseil national des associations d'anciens combattants*.

1. Que le C.N.A.A.C. maintienne sa position à l'effet qu'en accord avec la décision d'un bon nombre de pays alliés, qu'Anciens combattants Canada soit épargné par les coupures budgétaires proposées dans le plan de réduction de la dette publique du gouvernement fédéral.
2. Que le C.N.A.A.C. continue d'insister sur l'importance du rôle et du maintien d'Anciens combattants Canada pour l'avenir et que toute décision de diminuer la capacité budgétaire de ce ministère représente une violation fondamentale des droits légaux et moraux ainsi que des engagements du gouvernement canadien envers les anciens combattants canadiens.
3. Que le C.N.A.A.C. continue de promouvoir l'utilisation du système de présomptions dans le processus de décision de l'admissibilité à une pension afin de créer l'efficacité administrative et d'en arriver à des épargnes importantes en cette période d'analyse budgétaire.

Nous espérons que vous comprendrez que ce sujet est de la plus haute importance pour la communauté des anciens combattants partout au pays.

Bien vôtre,



Brian N. Forbes  
Secrétaire général